

pouvez avoir parfaitement raison quant à l'Ontario, mais pour ce qui regarde les provinces des Prairies, la production a fléchi énormément depuis un an ou plus.—R. Il y eut une véritable augmentation dans l'Ontario, le Québec et les provinces Maritimes.

D. Je vous demande pardon?—R. Elle s'est réellement accrue dans l'Ontario, le Québec et les provinces Maritimes. Je crois que le Québec a accusé la plus forte augmentation de toutes les provinces.

M. FLEMING: Puis-je savoir, maître Dyde, s'il y a des chiffres officiels touchant cette question? Je comprends le raisonnement du témoin que les ventes seules peuvent ne pas donner les chiffres du cheptel porcin.

Me DYDE: Il n'existe pas de chiffres récents. Les plus récents sont ceux que j'ai cités.

M. FLEMING: Je suppose que seul l'avenir dira si les ventes accrues exprimeront une diminution de cette population ou un accroissement de la production?

*M. Irvine:*

D. Y a-t-il des statistiques sur la vente des truies?—R. Oui.

D.. Ne serait-ce pas un meilleur moyen de savoir à quoi s'en tenir sur ces données?

M. DYDE: Peut-être.

M. MCCUBBIN: Un éleveur peut vendre une truie et en élever une autre. On ne saurait envisager la question ainsi; on n'aboutirait à rien.

Me DYDE: Je me suis efforcé d'obtenir des chiffres plus justes, mais je dois avouer ne pas posséder les plus récents.

M. IRVINE: C'est vrai qu'un producteur peut vendre une truie et en élever une autre — cela a lieu constamment — mais si on constatait qu'au cours d'une année les ventes des truies s'accroissent, cela pourrait être significatif.

*Me Dyde:*

Avez-vous des données, monsieur Tummon, qui nous seraient utiles à cet égard?—R. En 1947...

D. Que nous citez-vous?—R. Le dernier rapport du service des marchés du ministère de l'Agriculture.

Le PRÉSIDENT: Oui, mais vous avez déjà déclaré qu'il ne renferme pas l'estimation de la population porcine.

Le TÉMOIN: Monsieur le président, je reçois de trois à quatre demandes de renseignements chaque semaine du Bureau fédéral de la statistique à propos de certaines choses dans mon voisinage. Je fais alors l'estimation de ce que je crois être la situation. Il arrive parfois que je ne puis donner de chiffres, ne pouvant obtenir les données. L'estimation du Bureau est basée sur les données que je puis fournir et que d'autres fournissent. Elle ne me semble qu'une estimation malgré qu'elle soit aussi exacte que possible dans les circonstances.

Le PRÉSIDENT: Quant à la population porcine.

Le TÉMOIN: Oui.

M. FLEMING: A mon sens tous les chiffres que le Bureau a publiés ne tendaient pas à être plus que des estimations.

Le TÉMOIN: Non.

Le PRÉSIDENT: On croirait que les ministères provinciaux de l'Agriculture posséderaient ces données grâce à leurs bureaux agricoles.

Le TÉMOIN: Ils ne peuvent donner qu'une estimation.

Le PRÉSIDENT: Oui, mais elle serait assez exacte.